

Un combat dans nos alpes il y a 20 siècles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **10 (1934-1935)**

Heft 25

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-710581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un combat dans nos Alpes il y a 20 siècles

L'an 58 avant Jésus-Christ, à la fin du mois de mars, une masse compacte d'hommes, de femmes et d'enfants, avec de nombreux chariots, traversait notre contrée, se dirigeant sur Genève. C'étaient les Helvètes qui, avec leurs alliés, émigraient pour le midi de la Gaule. Leur intention était de passer le Rhône à Genève et d'effectuer leur trajet par la Savoie. Mais les préparatifs de leur expédition n'avaient pu être tenus secrets et les Romains qui étaient maîtres de la rive gauche du Rhône et qui redoutaient l'invasion de leurs possessions, avaient rapidement concentré à Genève, sous les ordres de Jules César, une dizaine de mille hommes, afin de s'opposer au passage du fleuve. Le pont fut détruit et les points principaux de la rive gauche furent fortifiés.

Devant cette attitude hostile, les Helvètes ne tentèrent pas de forcer le passage; ils entrèrent en Gaule par la rive droite, soit par la route du fort de l'Ecluse. Leur marche jusqu'aux bords de la Saône (au nord de Lyon) surveillée par une légion romaine, dura deux mois. De là, ils voulaient se diriger vers le sud. Mais, César à la tête d'une nombreuse armée rassemblée pendant ce temps, leur barra le chemin.

Le but des Romains était d'obliger les Helvètes à retourner dans leur pays; ils craignaient, en effet, que le territoire de l'Helvétie, abandonné ou non défendu, ne devînt la proie des Germains, leurs ennemis, qui, une fois leurs voisins, auraient constamment menacé leurs possessions en Gaule. Ils consacraient ainsi pour la première fois, ce principe d'équilibre européen: « la Suisse, Etat-tampon », vieux maintenant de plus de 20 siècles.

Ne pouvant marcher vers le sud, les Helvètes remontèrent la Saône dans l'intention de contourner le plateau de Langres, pour arriver à la Loire. César les suivit et les battit dans la sanglante journée de Bibracte, les obligeant à rentrer dans leur patrie.

L'année suivante (57 avant J.-C.) retrouva Jules César à la tête des armées romaines en Gaule, combattant les Germains. Pour renforcer son effectif, il fit venir d'Italie deux nouvelles légions, les X^{me} et XII^{me} qui, sous le commandement de Quintus Pedius, son propre neveu, partirent d'Aoste et traversèrent le *Mon Poeninus*, c'est-à-dire le col du Grand Saint-Bernard. Ce col était pratiqué depuis longtemps. Les Romains y furent en butte à l'hostilité des populations indigènes, les Salasses sur le versant sud des Alpes, et les Vénètes dans le Val d'Entremont. Ces montagnards obstruèrent la route, la détruisirent même en plusieurs endroits, assaillirent et pillèrent la troupe. Les deux légions n'en parvinrent pas moins à destination et prirent part aux combats qui se livrèrent sur l'Aisne, contre les Belges. Cette campagne se termina par la bataille de la Sambre vers la fin de juillet. Dans le récit qu'en fait César, nous remarquons la XII^{me} légion romaine, la dernière arrivée, qui longtemps engagée au fort de la mêlée, ne dut son salut qu'à sa valeur et à celle de ses chefs. Parmi ces derniers, nous retenons le nom de Sextius Bacculus, centurion primipile, qui fut grièvement blessé.

Ce succès obtenu, César partit pour l'Italie, laissant en Gaule son armée. Elle prit ses quartiers d'hiver, soit en cantonnements, soit dans des camps retranchés, sur les bords du Loir et du Cher, et dans la Mayenne, au sud-ouest de Paris. Une seule légion en fut détachée: la XII^{me}, que nous avons déjà citée et qui reçut une destination spéciale.

Avant d'aller plus loin, examinons brièvement l'organisation de la légion romaine. Elle constituait l'unité de combat de l'infanterie. A l'époque qui nous occupe, son effectif normal était de 6000 hommes, répartis en 10 cohortes de 600 hommes; la cohorte elle-même, comprenait six centuries de 100 hommes; deux centuries formaient un manipule. La cohorte commandée par un centurion, se subdivisait en dix décuries de 10 hommes. Les pertes de la guerre, les difficultés du recrutement firent parfois tellement diminuer les effectifs, que des manipules réduits à 120 hommes, deviennent, sous la plume de César, de simples centuries. — Primitivement, l'infanterie légionnaire était composée de trois armes, correspondant aux trois lignes de combat: les hastaires en 1^{re} ligne, les principes en 2^{me} et les triaires en 3^{me} ligne. La cohorte était composée d'un manipule de chacune de ces armes et la légion combattait par cohortes accolées; mais depuis une cinquantaine d'années, ce système avait été abandonné et les trois manipules de la cohorte étaient armés de la même façon.

Le fantassin possédait comme armes de main: une épée et une pique et comme armes de jet: deux ou trois javelines (ces javelines longues de 1 m 70, pesaient de 300 à 600 grammes). Il était muni d'un bouclier en bois-oblong, de 4 pieds de haut sur 2½ de large, renforcé de bandes de fer. Coiffé d'un casque, sa poitrine était couverte d'une cuirasse ou d'une cotte de mailles; parfois, il était revêtu d'une peau de bête. — Le soldat romain portait ses aliments avec lui et en particulier, la quantité nécessaire de blé pour sa nourriture de 15 jours. Ce blé, il le réduisait lui-même en farine au fur et à mesure de ses besoins. En outre de ses armes offensives et défensives, il transportait avec lui tous les ustensiles nécessaires à l'alimentation et au campement, soit un poids de plus de 30 kg: malgré cela, il était un marcheur infatigable.

A la légion d'infanterie était toujours attaché un corps de cavalerie, auquel incombait uniquement le service de sûreté. Il était fort de 300 cavaliers et composé de dix escadrons (*turmae*) de 30 hommes commandé par un « *praefectus* ». Il y avait un officier pour dix cavaliers; le plus ancien commandait l'escadron.

La légion, elle-même, avait pour chef un tribun ad hoc, auquel étaient adjoints cinq autres tribuns, qui prenaient, à l'occasion, des commandements divers sur des cohortes ou des détachements. L'officier de troupe le plus élevé en grade de la légion, était le centurion de la 1^{re} cohorte du 1^{er} manipule de la 1^{re} cohorte. Il gardait l'étendard et faisait partie du conseil de guerre. On l'appelait le « *primipile* ». — Son collègue, le centurion de la 2^{me} cohorte du 1^{er} manipule, était le « *primipile posterior* ». La hiérarchie des officiers suivait d'abord les 1^{ers} manipules de chaque cohorte, puis les 2^{mes} manipules pour finir à la 2^{me} cohorte du 3^{me} manipule de la 10^{me} cohorte. Il y avait donc pour un centurion, 59 mutations à subir jusqu'au grade de primipile: les centurions choisissaient leurs officiers à raison de deux par cohorte.

Nous voyons dans l'armée romaine un embryon de l'ordre dispersé. César adjoignait à ses légions des archers et des frondeurs, véritable troupe légère, recrutée chez les alliés, mais dont il n'y a pas trace auprès de la XII^{me} légion. En revanche, elle devait avoir 20 vélites par cohorte, soit 200 hommes. Ces vélites, recrutés parmi les soldats les plus téméraires, étaient de vrais escarmoucheurs. Détachés par groupes, ils étaient chargés d'engager l'action, de s'approcher de l'ennemi, de l'attirer

dans des embuscades. Leur armement était celui de l'infanterie, avec cette différence que leur bouclier était rond et qu'ils possédaient sept javelines, parfois même une fronde.

La cavalerie et les vélites détachés, la formation de combat de la légion était, du temps de César, la suivante: chaque cohorte en ligne de manipules en masses; la masse de manipule formée des deux centuries, l'une derrière l'autre ayant 20 hommes de front et 5 hommes de profondeur; l'intervalle entre les hommes, fixé par les bras étendus de tous côtés. De la sorte, le manipule avait 50 pas de front et 30 pas de profondeur, y compris l'intervalle entre les centuries. Les manipules en ligne étaient séparés l'un de l'autre par une distance de quinze pas. De la sorte, la cohorte offrait un front de combat de 180 pas.

Une deuxième cohorte, à 80 pas de la première, formait la 2^{me} ligne. Enfin, suivant les circonstances, l'offensive ou la défensive, on désignait une troisième cohorte comme troisième ligne. Les 10 cohortes de la légion étaient réparties; quatre en 1^{re} ligne, trois en 2^{me} et trois en 3^{me}.

(A suivre.)

Au pays du soleil levant

L'entraînement du soldat japonais

Le Nippon étant une île, on serait porté à croire qu'en cas de conflit, ce serait sa flotte qui jouerait le rôle le plus important. Mais les dirigeants nippons, aux dires d'experts militaires anglais et américains qui ont tout récemment visité l'empire de Horohito, donnent au contraire beaucoup plus d'importance aux forces terrestres de leur pays qu'à sa flotte. Ceci au rebours de la Grande-Bretagne.

L'armée nipponne actuelle compte 260,000 hommes d'active. Elle peut, en quelques jours s'accroître jusqu'à quatre millions d'hommes. Ces effectifs inouïs ne sont pas, comme on pourrait le croire, destinés à jouer un rôle défensif. Au contraire, l'armée japonaise est surtout entraînée à effectuer des débarquements sur des rives étrangères. Pour cela elle est merveilleusement équipée de bateaux, pontons, et de jetées portatives. Cette tactique ne date pas d'hier. En 1895 déjà, lors de la guerre sino-japonaise, les troupes du mikado démontrèrent leur habileté à débarquer sur un rivage ennemi, si bien défendu fût-il.

Le Japonais déclare d'ailleurs que l'armée est « le fils aîné du nouveau Japon ». Ceci explique pourquoi les dirigeants militaires nippons donnent une importance particulière à l'entraînement de leurs troupiers.

Le soldat japonais est de taille moyenne en général. Il est trapu, possède un torse large et puissant. Il ressemble à un taurillon. On connaît sa réputation de combattant.

C'est à vingt ans que le paysan japonais commence son apprentissage de soldat. Même si ses vieux parents dépendaient de lui pour vivre, ils n'ont rien à craindre, car ils seront automatiquement entretenus par telle ou telle société de réservistes.

La recrue est dirigée sur une caserne. La première chose qu'on lui apprend est de savoir par cœur le texte d'un petit manuel militaire et ... mystique. Car il faut lui inculquer la mystique de la patrie. Dans son manuel, la recrue trouve des phrases de ce genre: « Vivre, pour se sentir confondu par les bénédictions innombrables de la bonté impériale; mourir pour devenir une des divinités gardiennes du pays et afin de recevoir des actions de grâce au temple ... » « La peur est le plus méprisable des vices ... »

Et, sur l'un des murs de sa chambrée, le jeune soldat peut lire cette phrase de l'empereur Meiji: « Souviens-toi que la mort est plus légère qu'une plume, mais que le devoir est plus lourd qu'une montagne. »

Au point de vue matériel, la recrue doit tout d'abord s'habituer à porter des souliers. Paysan, il a toujours marché nu-pieds ou en sabots, les « ghettas ». Et cet apprentissage exige des mois de patience dont nous autres Occidentaux ne pouvons nous faire une idée.

Le nouveau soldat trouve à la caserne la même nourriture qu'il mangeait chez lui: du riz, encore et toujours du riz. Rarement lui donne-t-on de la viande. Il obtient pourtant du poisson et le tout s'arrose d'une infusion de thé vert.

Un attaché militaire britannique remarquait, il y a quelque temps, que cette diète permet d'obtenir du soldat nippon des résultats plus que surprenants. En effet, il peut aisément couvrir une étape de 60 à 75 kilomètres en une journée, avec un paquetage complet et même en terrain accidenté.

La majorité des heures de la journée se passent en exercices. Le soir, la recrue fait son service intérieur et doit suivre des cours et des conférences. Durant les quelques minutes de temps libre dont elle dispose, il lui est interdit de lire des journaux ou livres censurés par son commandant de régiment. D'ailleurs, un journal quotidien et une revue mensuelle sont publiés pour l'armée par le ministère de la guerre. Le soldat n'est pas autorisé à recevoir d'argent, de nourriture ou de vêtements des siens. Ses parents en sont avertis par l'autorité militaire.

La solde d'un simple troupier est de 3 yen par mois, c'est-à-dire environ trois francs suisses. Il est tenu de ne pas dépenser plus de la moitié de cette fortune pour ses menus frais personnels! Il doit même tenir un livre de comptes qu'il présentera à toute réquisition de ses chefs.

La désobéissance est pratiquement inconnue dans les rangs de l'armée nipponne. Des mois se passeront sans qu'un soldat soit envoyé au « clou ».

Mais qui sont donc les officiers qui s'occupent avec tellement d'attention de la recrue?

Tous les candidats au grade de lieutenant font une période d'instruction militaire de quatre ans et demi. Pendant ce temps, ils suivent les cours d'une école de cadres et font des exercices avec des unités de troupe. Chaque année quelques élèves officiers sont triés sur le volet et poussés à un grade supérieur à celui de lieutenant.

Quelle différence entre la vie d'un officier nippon et celle d'un officier occidental! Un lieutenant japonais touche environ 60 francs suisses par mois. Il n'a guère d'intérêts en dehors de la caserne. A midi les jeunes officiers se rassemblent au « mess » et attendent l'arrivée du colonel, au garde-à-vous. Ils ne peuvent s'asseoir que lorsqu'il a saisi ses baguettes à manger le riz. Quatre ou cinq fois par semaine le colonel interrompt le repas et pose des questions concernant l'armée, le service. Il demande à un jeune lieutenant de lui expliquer tout ce qui concerne la technique des mitrailleuses, la coopération entre l'armée de terre et l'aviation, etc. Le jeune officier est tenu de faire une véritable conférence durant de 20 à 30 minutes. Ses camarades doivent ensuite faire la critique de ce qu'il leur a exposé.

Au point de vue tactique, les dirigeants militaires nippons estiment que la baïonnette est l'arme la plus importante de leurs hommes. L'escrime à la baïonnette est l'exercice le plus pratique durant les périodes d'instruction.